

Comité scientifique :

Lucie Bony, Géographe, chargée de recherche au CNRS, Passages (UMR CNRS 5319),

Rita Carlos, Doctorante en sociologie à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines –CESDIP,

Pascal Décarpes, Expert en criminologie, formateur, chercheur et consultant international,

Isabelle Fouchard, Juriste, chargée de recherche au CNRS (ISJPS – UMR8103) et contrôleur extérieure auprès du CGLPL,

Eric Kania, Docteur en médecine, psychiatre, SMPR des Baumettes à Marseille,

Jean-Manuel Larralde, Professeur de droit public à l'Université Caen-Normandie,

Benjamin Levy, Psychologue, chargé d'enseignement à l'Université Libre de Bruxelles,

Adrien Maret, Doctorant en science politique à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (CESDIP),

Anne Simon, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Paris 1,

Caroline Touraut, Sociologue, chargée d'études à la Direction de l'administration pénitentiaire.

Comité d'organisation :

**Isabelle Fouchard, Jean-Manuel Larralde,
Benjamin Levy et Anne Simon**

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Inscription obligatoire

Contact et inscription :

colloquejeuneschercheurs2020@gmail.com

Colloque organisé par l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne
(UMR 8103 CNRS - Paris 1)



LES FRONTIÈRES DE LA PRIVATION DE LIBERTÉ

5^{ème} Colloque jeunes chercheurs et jeunes
chercheuses sur la privation de liberté

Paris, 12-13 mars 2020



JEUDI 12 MARS 2020, 14h -18h

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Site Port-Royal – Bât. 1- 2^{ème} étage
Salle 13

1, rue de la Glacière 75013 Paris

VENDREDI 13 MARS 2020, 10h -18h

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Centre Panthéon
Salle 1

12, place du Panthéon
75005 Paris

JEUDI 12 MARS 2020, 14h-17h30
Salle de séminaire – Site Port-Royal

13h45 – Accueil des participant.e.s

14h – Propos introductifs du Comité d'organisation

14h15 – **Allocution d'ouverture**

André Ferragne, Secrétaire général du CGLPL

14h30 – **Séquence 1. – Quitter les murs**

• **La fin de la privation de liberté**

Présidence : Lucie Bony, Géographe, chargée de recherche CNRS

14h40 – « Le juge belge de l'application des peines privatives de liberté : un juge garde-frontière ? », **Olivia Nederlandt**, Chercheuse à l'Université de Saint-Louis Bruxelles, membre du GREPEC (Groupe de recherche en matière pénale et criminelle) et du SIEJ (Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques).

15h – « Au bord de la liberté : le placement sous surveillance électronique, à la frontière entre 'milieu ouvert' et 'milieu fermé' », **Franck Ollivon**, Docteur en géographie, ATER à l'ENS de Lyon, UMR 5600 - Environnement, ville et société.

15h20 – 16h : Discussion

16h – Pause

• **La privation de liberté sans fin**

Présidence : Rita Carlos, Doctorante en sociologie à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (CESDIP Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales)

16h20 – « La perpétuité : une privation de liberté sans frontière temporelle ? » **Christophe Poirier**, Doctorant en droit pénal, Université de Poitiers, ISC-EPRED (EA 1228)

16h40 – « La prison à l'épreuve du suicide », **Claire Guenat**, Doctorante en criminologie, Université de Montréal

17h – 17h30 : Discussion

VENDREDI 13 MARS 2020, 10h-17h30
Centre Panthéon

9h45 – Accueil des participants.e.s

Séquence 2. – La liberté dans les murs

• **L'art et la culture**

Présidence : Eric Kania, Docteur en médecine, psychiatre, SMPR des Baumettes à Marseille

10h10 – « Interroger, franchir, performer : quand le théâtre met en jeu les frontières internes de la détention », **Hélène Ollivier**, Doctorante en études théâtrales, Université Paris-Nanterre, Unité de recherche Histoire des Arts et des représentations (EA 4414).

10h30 – « S'évader par la musique : un dispositif d'écoute musicale en chambre d'isolement », **Matthieu Thomas**, Assistant de recherche en sociologie, Haute Ecole de musique de Lausanne (HEMU)

10h50 – 11h20 : Discussion

11h20 – « 'La Bibliothèque l'après-midi, c'est Vaulx et Vénissieux'. Etude comparée des modes d'accessibilité et d'appropriation des bibliothèques des maisons d'arrêts de Lyon-Corbas et de Fleury-Mérogis », **Grégoire Belle**, Doctorant en sociologie, Université Lyon 2, Centre max Weber – Equipe MEP.

11h40 – 12h : Discussion

12h – 13h30 : Pause déjeuner (déjeuner libre)

• **L'esprit et les liens**

Présidence : Caroline Touraut, Sociologue, chargée d'études à la Direction de l'Administration pénitentiaire

13h40 – « De l'imperméabilité des frontières physiques à la porosité des frontières psychiques : les effets de la privation de liberté sur les bornes de la psyché », **Garcia Mathieu**, Doctorant en psychologie et criminologie, Université de Bordeaux, Institut de Sciences criminelles et de la Justice.

VENDREDI 13 MARS 2020, 14h -17h30
Centre Panthéon

14h – « La mixité des activités en prison. Un dépassement de la frontière entre les sexes en institution carcérale », **Mélodie Renvoise**, Doctorante en sociologie, Université de Nantes, CENS (UMR 6025).

14h20 – « Privation de liberté : privation d'amitié ? Comprendre les frontières relationnelles grâce au concept de théâtre carcéral. L'exemple des rapports entre personnel de surveillance et personnes détenues », **Alexia Stathopoulos**, Docteure en sociologie de l'Université Lille 3, Laboratoire CECILLE.

14h40 – 15h15: Discussion

15h15 – 15h30 : Pause

Séquence 3. – Quels murs ?

Présidence : Adrien Maret, Doctorant en science politique à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines- CESDIP (Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales).

15h40 – « Les frontières traditionnelles de la privation de liberté mises en cause. Le cas de la consignation des passagers clandestins à bord des navires », **Almodis Peyre**, Doctorante en droit public, Lyon 3 Jean Moulin, EDPL – Equipe de droit public de Lyon.

16h – « Les box sécurisés, un Panoptique en négatif ? », **Julien Portier**, Administrateur civil.

16h20 – « La frontière saisie par le droit : architecture d'une justice de réciprocité », **Julien Fischmeister**, Doctorant en droit pénal, Université Lyon 3 / Université Libre de Bruxelles.

16h40 – 17h15 : Discussion

17h15 : Conclusions du Colloque, **Corentin Durand**, Docteur en sociologie, post-doctorant à l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne- (ISPJS- UPI / CNRS)